



COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL KITE

Les assises 2017 du kite se sont déroulées les 13 et 14 janvier à l'Alpe d'Huez.

Elles ont réuni les représentants du milieu associatif, les professionnels des écoles, ainsi que les conseillers techniques de la direction technique nationale (DTNe) dans le but d'y définir la ligne stratégique à proposer suite au non-renouvellement de la délégation ministérielle des glisses aérotractées nautiques (*les glisses aérotractées terrestres – landkite et snowkite – étant toujours déléguées à la FFVL*). Ces Assises avaient également pour objectif d'élire les dirigeants du CNK (*comité national Kite*).

Il en ressort qu'hormis les aspects directement liés à la délégation (*gestion du haut niveau, délivrance de titres de champion de France, édicition de règles...*), le CNK souhaite, après avoir ouvertement discuté toutes les éventualités, que la FFVL continue à agir dans la ligne de conduite qui a été sa priorité pendant toutes les années de développement de notre activité, à savoir l'intérêt des pratiquants des glisses aérotractées sur toutes les surfaces et pour tous les publics, ceci du fait de son expertise sur les espaces de pratique, la sécurité, la pratique, le matériel et l'enseignement.

Les licenciés des clubs, à travers la prise de licence, souhaitent des prestations identiques à celles dont ils disposaient les années précédentes (*élément supplémentaire pour 2017 : extension de l'assurance RC à l'ensemble des sports de pleine nature*).

Les écoles souhaitent disposer de l'ensemble de l'offre dont elles disposaient en 2016 (*licences et titres de participation, pack école, signalétique, parutions en presse...*), ainsi que le maintien du projet de centrale d'achat pour les aider dans leurs acquisitions de matériel, ceci pour le début de 2017.

Les structures souhaitent que les formations fédérales à destination des clubs (*leader club, initiateur, moniteur*) ainsi que l'aide fédérale aux formations régionalisées soient maintenues.

Le circuit des compétitions reste encore à ajuster. Le CNK souhaite continuer à proposer à minima en 2017 (*par l'intermédiaire de ses structures affiliées*) une offre aux licenciés FFVL (*compétiteurs ou loisir*) sous la forme de manifestations sous des formats conviviaux ou atypiques.

Les organisateurs d'évènements continueront donc à disposer, par le biais de leur affiliation à la FFVL, de l'ensemble des prestations qu'ils avaient à leur disposition en 2016 (*Assurance RC organisateur, pack matériel, assistance technique...*).

C'est bien de façon unanime que se sont prononcés tous les acteurs de ces assises : **"on continue partout où on le peut, et sur tout ce qui ne concerne pas directement la délégation !"**

Le Comité directeur de la FFVL examinera cette proposition du CNK et la fera voter par l'assemblée générale fédérale le 25 mars (*aéroport Lyon Saint-Exupéry*).

Kiteurs, venez nombreux à l'AG, l'avenir du kite à la FFVL se jouera à ce moment-là, et ce sera à vous de le décider. N'attendez pas pour confirmer votre fidélité à la FFVL, comme elle vient de le faire pour le kite ! Prenez votre licence 2017 !

L'équipe du CNK (comité national Kite)